

Département de Maine et Loire
 Arrondissement de SAUMUR
 COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 12 décembre 2023

Convocation du 05/12/2023

Nombre de Conseillers
 en exercice : 19
 Nombre de Conseillers
 présents : 17

L'An deux mille vingt-trois, le douze du mois de décembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de décembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, DUDÉ Guillaume, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille.

Excusés:

Mme SCHAEFER Virginia représentée par Mme Marie-Annick MORICEAU,
 Mme LE SAGE Gwenaëlle représentée par Mme CHARRIER Sophie,

Secrétaire de séance : M. GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas

DCM2023-12-130 **Approbation du projet d'installation de supports pour le stationnement des vélos - demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire :**

Acte 7.8 : Finances locales – Fonds de concours

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le projet de mise en place de supports pour le stationnement des vélos peut faire l'objet d'une demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire.

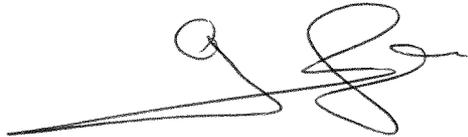
Le coût de l'acquisition de cinq arceaux s'élève à 895,00€ HT et le plan de financement s'articulent comme suit :

Plan de financement prévisionnel et montant du fonds de concours sollicité							
Dépenses en HT			Recettes (y compris les autres subventions sollicités ou obtenues)				
-	5 arceaux :	895,00	€	-	CASVL :	250,00	€
-			€	-	commune :	645,00	€
-			€	-			€
-			€	-			€
-			€	-			€
Total :		895,00	€	Total :		895,00	€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'opération d'acquisition de cinq supports pour le stationnement des vélos telle que décrite ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter auprès de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire, un fonds de concours d'un montant de 250,00€,
- Statue sur le plan prévisionnel de financement précité ;
- Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

**Le secrétaire,
Nicolas GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES**



**Pour extrait conforme.
Le Maire,
Yves BOUCHER**

